

# Nature & Progrès

la revue de la bio associative et solidaire

## La voix des communs



■ **Bio-portrait**  
Moutsie,  
sorcière  
des Pyrénées

■ **Témoignage**  
Hamidou Barry  
« Je voulais juste  
sauver ma tête »

■ **Société**  
Réconcilier  
l'homme et la mer :  
la pêchécologie

■ **Faites-le  
vous-même**  
Fruitiers : optez  
pour la taille douce !



Nature & Progrès  
n° 128  
Juin-juillet-août 2020  
6 € 50

- 5 Édito d'Étienne Anglaret
- 6 Nature et Progrès dans les régions
- 7 Brèves

**8**  
*bio-portrait*

**Mautsle, sorcière des Pyrénées**

Rencontre avec une ethnobotaniste autodidacte, amoureuse des plantes sauvages comestibles et médicinales. Entre cueillettes et fabrications, elle transmet depuis de nombreuses années ses connaissances à toutes celles et ceux en chemin vers l'autonomie.



**10**  
*alimentation*

**Les AMAP pour un avenir plus solidaire**

Face à la fragilité des chaînes d'approvisionnement en situation de crise, les réseaux d'AMAP proposent bien plus qu'un panier : une solution concrète pour un autre lien entre agriculture et alimentation.



**13**  
*témoignage*

**« Je voulais juste sauver ma tête... »**

En novembre 2018, Hamidou Barry quittait la Guinée à la suite d'une tentative d'assassinat pour des raisons politiques. Depuis, il espère obtenir l'asile en France. Histoire d'un périple...



**16**  
*économie*

**Tiers-lieux, un écosystème mobilisé**

Fabrication de visières, accès facilité au numérique... Plus que jamais, les tiers-lieux présents au cœur des territoires sont des espaces de solidarité face à la crise et des lieux ressources pour demain.

**19**  
*dossier*

**La voix des communs**

Depuis vingt ans, face à un système libéral en crise, les communs sont revenus sur le devant de la scène, notamment avec Elinor Ostrom, première femme à recevoir en 2009 le prix Nobel d'économie. Les nombreuses réflexions et actions menées sur les questions numériques, alimentaires, foncières et de vie citoyenne... démontrent bien que des communautés d'usagers parviennent souvent par eux-mêmes à inventer des systèmes de gestion forts et pérennes.

- 20 Revendiquer les communs, c'est défendre une rupture radicale
- 23 Des pratiques... à la politique des communs
- 26 Du consortage aux communs en Pays Alpin
- 29 Favoriser l'accès à l'alimentation pour toutes et tous par les communs
- 31 Libre accès et gouvernance partagée en version
- 33 Les SPG dans l'agriculture bio - une réappropriation des communs
- 35 « Monde d'après » : biorégions, communalisme et société écologique



**37**  
*société*

**Réconcilier l'homme et la mer : la pêchécologie**

Comment réconcilier l'homme et la nature ? Comment répondre aux besoins du présent sans compromettre l'avenir avec une pêche plus durable ? Réflexions.



**38**  
*communiqué de presse*

**Thon rouge : l'appel 26 mai**

**40**  
*faites-le vous-même*

**Fruitiers : optez pour la taille douce !**

**43**  
*les plantes et nous*

**La sarriette, l'herbe des satyres ?**

**44**  
*jardinage*

**Des plantes comestibles sauvages pour s'alimenter demain (3<sup>e</sup> partie)**

**46** Agenda

**47**  
*cuisine*

**Les recettes biogourmandes de Valérie Cupillard**

*Légumes du jardin d'été*



- 48 Librairie par correspondance
- 49 Livres, vidéo, CD
- 50 Petites annonces et abonnement

# Tiers-lieux : un écosystème mobilisé

■ Les tiers-lieux, acteurs essentiels de nos territoires, aujourd'hui espaces de solidarité face à la crise, demain lieux ressources pour la relance.

Par Rémy Seillier, responsable du développement France Tiers-Lieux

**E**n 2018, un état des lieux des espaces de coworking en France révèle, au-delà des espaces de travail partagés, une transformation profonde de la société en train de s'opérer autour du faire ensemble, du partage de connaissance et de la co-création. Dans son rapport, Faire ensemble pour mieux vivre ensemble, Patrick Levy-Waitz (président de la fondation Travailler autrement, missionnée par le Ministère de la cohésion des Territoires), met au jour l'existence d'énergies et de dynamiques formidables, avec plus de 1800 tiers-lieux identifiés en France. D'abord métropolitains, le phénomène gagne les territoires ruraux, les petites et moyennes villes et quartiers de banlieue, avec 46% d'entre eux situés en dehors des métropoles.

*Créés par des acteurs engagés localement, ces espaces constituent un réel potentiel de reconquête économique des territoires*

Qu'il s'agisse de coworking, de fablabs<sup>1</sup>, de repair'cafés, de friches culturelles..., tous ces tiers-lieux ont en commun d'hybrider des activités, de participer au développement économique d'un territoire et d'animer une communauté de personnes qui y travaillent et y vivent. Ce sont des lieux du faire, des leviers d'innovation, grâce aux rencontres et aux projets collectifs qu'ils encouragent, grâce à l'apprentissage et à la créativité qu'ils favorisent, ainsi qu'aux espaces partagés qu'ils offrent.

*Note 1 - Un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.*



▲ Atelier initiation à la facilitation graphique. Tiers-Lieu Limoux

Créés par des acteurs engagés localement, ces espaces constituent un réel potentiel de reconquête économique des territoires, plaçant le numérique, le travail indépendant, la transition écologique, l'économie circulaire, l'apprentissage au cœur de leurs modèles.

Un programme national de soutien aux tiers-lieux a été lancé en 2019 en présence de six ministres (Cohésion des territoires, Travail, Numérique, Économie et finances, Enseignement supérieur et Culture). Un portage interministériel à la hauteur des enjeux de redynamisation des territoires est essentiel pour porter le développement de ces espaces hybrides.

## 300 fabriques de territoire et un conseil national

L'État s'est engagé à hauteur de 45 millions d'euros pour soutenir le développement de 300 Fabriques de Territoire partout en France. Elles ont un rôle ressource, notamment celui de favoriser les mises en commun et les coopérations entre acteurs et d'animer l'écosystème local sur un territoire donné.

Afin que le programme soit pensé par et pour les tiers-lieux, le Conseil National des Tiers-Lieux (CNTL) a été constitué. Il réunit soixante-trois représentants de structures dans leur diversité : tiers-lieux de travail et d'activité, makerspaces ou fablabs, tiers-lieux éducatifs, tiers-lieux agricoles,

friches culturelles... Il est l'espace de dialogue et de représentation des tiers-lieux, définit les actions à mener et porte leurs besoins auprès des pouvoirs publics ■

▼ Espace de travail partagé  
Tiers-Lieu les Imaginations Fertiles - Toulouse



▼ Atelier café réparation



## France Tiers-lieux

L'association est chargée d'aider au développement et à l'émergence des tiers-lieux partout en France, en aidant à leur structuration, en développant et diffusant, avec les acteurs de l'écosystème, l'ingénierie des tiers-lieux : outils, formations, reconnaissance des métiers, ressources, expertises, accompagnement, compagnonnage... France Tiers-Lieux a ainsi pour rôle d'accompagner au développement et à l'émergence des tiers-lieux, notamment à travers la mise en œuvre opérationnelle des orientations du CNTL.

### 3 questions à Patrick Levy-Waitz, président de France Tiers-Lieux

- *Quelques mois après le début de la crise Covid-19, où en sont les tiers-lieux ?*
- Ce qui s'est passé pendant cette crise sanitaire démontre à quel point nous avons besoin de dynamiques comme celles des tiers-lieux. Malgré la distanciation sociale et le confinement, la faire ensemble continue plus que jamais à démontrer son utilité dans nos territoires. Ces tiers-lieux, malgré les difficultés économiques qui sont venues les frapper – 80 % témoignent d'un risque de fermeture à court ou moyen terme et on estime à 111 millions d'euros les pertes de chiffre d'affaires pour l'ensemble des structures – ne se sont pas arrêtés pour autant et ont mobilisé toute leur énergie pour

faire face à la crise [enquête France Tiers-Lieux : les tiers-lieux face à la crise – avril 2020 disponible sur le site de l'association]

9 tiers-lieux sur 10 se sont mobilisés dans des actions de solidarités. 30 000 makers (fabricants) et 400 tiers-lieux ont fabriqué du matériel médical en urgence pour les personnes en première ligne. Un élan national sans commune mesure s'est installé. Très vite, le mouvement Maker s'est organisé pour produire visières, masques, valves, pousse-seringues et pour prototyper des respirateurs low-tech grâce, entre autres aux imprimantes 3D. 500 000 pièces ont été fabriquées par semaine, soit depuis deux mois, plus de 4 millions d'unités.

À cela s'ajoute leur mobilisation dans des actions de solidarité de distribution alimentaire aux personnes fragiles, d'organisation de relais alimentaires, d'hébergement d'urgence, de médiation numérique, d'aide aux devoirs en ligne...

#### – Comment interprétez-vous cette mobilisation pendant la crise ?

– Citoyens, associations, entreprises ont fait preuve d'une agilité sans précédent. Ils ont eu cette capacité à s'organiser et se mettre au travail ensemble et vite pour le bien commun. L'urgence a fait reconsidérer l'importance de solutions frugales, collaboratives et d'hyperproximité. Une approche favorisant la mutualisation, l'échange de compétences, l'entraide, à l'instar des liens créés entre fablabs, makerspaces et entreprises locales, est à l'origine de la multiplication des capacités à faire dans certains territoires.

La société est en avance sur nos institutions. Face à l'urgence, elle a su faire preuve d'un élan de solidarité sans commune mesure et s'orga-

niser avec rapidité. Les autorités et collectivités doivent s'en inspirer.

#### – Selon vous, quelles sont les conditions pour que ce mouvement s'épanouisse et participe à la relance ?

– Il est essentiel d'investir fortement pour accompagner les forces vives qui vont participer à la relance : ces nouveaux modes de production en hyperproximité qui émergent, à même de soutenir l'économie locale par le retour à l'activité de nos artisans et petites entreprises, mais également par de nouvelles formes de fabrication citoyenne.

La crise sonne le glas d'une idéologie, qui fut celle de la France depuis trente ans : bâtir une société autour des seuls services. Pourtant, il est incontestable qu'un pays qui fabrique de moins en moins est un pays qui perd de la valeur ajoutée et devient vulnérable. Prendre appui sur les transitions à venir et sur les nouveaux modes de fabrication qui ont émergé pendant la crise apparaît indispensable pour réduire la fracture territoriale et participer à la relance de l'activité dans nos territoires.

Enfin, la montée significative du chômage doit nous faire reconsidérer l'apprentissage par le faire. La crise porte en elle le risque d'accroître les inégalités au retour à l'emploi. Pour certains métiers, l'expérience valant souvent mieux qu'un diplôme théorique ■

### CONTACT

contact@francetierslieux.fr  
Retrouvez plus d'informations sur  
francetierslieux.fr

## Zoom Trois tiers-lieux engagés pendant la crise

### Les 3 Lapins

Implanté à Luxeuil-les-Bains depuis décembre 2017, les 3 Lapins est un fablab communautaire au service de son territoire, comptant une cinquantaine d'adhérents et profitant également à un public plus large, grâce à des partenariats avec entreprises, collèges, lycées...

Pendant la crise, le fablab s'est battu sur plusieurs fronts. Celui de la fracture numérique, en mettant à disposition sur son site des outils de bureautique pour les personnes les moins équipées pour le travail à distance. Celui de l'éducation, en distribuant une quarantaine d'ordinateurs à des enfants afin d'assurer leur continuité pédagogique. Celui du matériel médical, grâce à la fabrication de visières de protection et au plan de distribution mis en place avec l'aide de l'armée et des coopératives d'exploitation et de répartition pharmaceutique.

<https://fablab3lapins.org/>

### La Smalah

La Smalah est un café associatif situé à Saint-Julien-en-Born dans les Landes. Fondé en 2013, son équipe travaille au service de l'alimentation durable et de ses producteurs locaux en faisant connaître l'agriculture locale et les circuits courts. Il propose aussi repas, animations, ateliers ou encore concerts. Lors de la crise, le tiers-lieu a joué un rôle phare dans la vie de sa commune. Il a proposé de l'aide aux devoirs en ligne pour les familles souvent dépassées, a organisé un système de portage de courses pour les personnes âgées ou en difficulté physique et a coordonné les réunions d'information entre les différentes instances publiques de la commune.

[www.facebook.com/AssociationLaSmalah](http://www.facebook.com/AssociationLaSmalah)

### Plateau Fertile

Fondé à Roubaix en mai 2018 par l'association Nordcrea, Plateau Fertile est un tiers-lieu porté principalement sur la création, le design et la mode responsable. Il propose un espace de coworking, un fablab et un atelier d'up-cycling (surcyclage) permettant la réalisation de projets entrepreneuriaux, créatifs et citoyens.

Grâce à ses partenaires et ses nombreux bénévoles, il s'est mobilisé pendant la crise dans la fabrication de masques en tissus lavables et réutilisables à destination des employés des collectivités, passant de 1 000 à 3 000 masques produits par jour. Ils ont également étudié un modèle de blouse de protection en tissus recyclés pour les personnels soignants.

<http://plateaufertile.fr/>

# La voix des communs

**E**n 2001, la réalisatrice québécoise Carole Poliquin présentait son documentaire intitulé *Le Bien commun - L'Assaut final*. Je revois encore très nettement ce fermier canadien poursuivi par Monsanto pour avoir ressemé du colza transgénique breveté qui s'était retrouvé accidentellement dans son champ. Je me souviens également de cet Indien du Mexique qui subissait les conséquences du détournement du fleuve par les firmes d'agro-business américaines qui se sont approprié l'eau. Dernier souvenir enfin, cette mère de famille française, atteinte du cancer du sein qui refusait que ses gènes soient considérés comme la propriété d'une compagnie...

Vingt ans plus tard, le rythme des mainmises sur les ressources n'a pas faibli, tout comme la mécanique de brevetage intensif du vivant et des idées offerts en pâture à un système néo-libéral mondialisé jamais rassasié. Et pour cause : il ne peut survivre qu'en confisquant : la terre à ceux qui la cultivent, le droit de reproduire leurs semences à ceux qui défendent une alimentation saine et variée, Internet à ceux qui l'ont rêvé comme un espace absolu de liberté, sans oublier l'eau et tous ces essentiels au bien vivre de l'Humanité...

Les communs, concept protéiforme, est plus que jamais un porte-voix : celui de tous les citoyens qui veulent protéger les ressources, qui réfléchissent ensemble pour mettre en place une gouvernance collective de celles-ci, dans une logique globale d'interdépendance. Presque mille ans plus tôt, certains l'avaient déjà parfaitement compris. Il aura fallu attendre les années 2000 pour que s'opère qu'un véritable retour des communs, grâce notamment, à l'américaine Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009 pour les travaux d'une vie consacrés à comprendre les modalités de gestion réussie des ressources communes.

Plus que jamais, et bien que la lutte soit franchement inégale, la tragédie des communs énoncée par Garrett Hardin<sup>1</sup> et réfutée par Elinor Ostrom n'est pas inéluctable. Les dynamiques de ces dernières années et, plus récemment encore, les initiatives pour faire face à la situation inédite que nous venons de vivre mondialement augurent d'optimistes possibles, que ce soit en matière d'agriculture, d'alimentation, de connaissances, de mise en œuvre locale d'une écologie sociale basée sur des dynamiques communalistes et auto-organisées...

Encore faut-il que collectivement, nous nous donnions les moyens de porter cette rupture radicale, que nous nous projetions dans une perspective de profonde mutation sociale, politique et économique afin que la force d'agir en commun dépasse les maladroites tentatives de récupération. Qu'elle soit bien le fait de tous, par tous et pour tous, afin d'entrevoir un « après » plus écologique et plus humain.

Pascaline Pavard

<sup>1</sup>- Garrett Hardin : biologiste et écologue américain auteur de l'essai *La tragédie des communs* en 1968. Réédition aux PUF en 2018.

## Pour en savoir plus:

- À la recherche du commun, série en quatre épisodes. Émission Entendez-vous l'éco – France Culture – 10/09/2018
- Dans un monde inégal, qu'avons-nous en commun? Série en 5 épisodes, émission Matières à Penser – France – Culture novembre 2018
- L'âge de l'anthropocène, c'est celui du retour aux biens communs, Benjamin Coriat, Médiapart, 16 mai 2020.
- L'âge de l'anthropocène, c'est celui du retour aux biens communs, Paris, Les Liens qui libèrent, mai 2015
- Le retour des communs : la crise de l'idéologie propriétaire, Paris, Les Liens qui libèrent, août 2018.
- Vers une république des biens communs? Nicole Alix, Jean-Louis Bancel, Benjamin Coriat, Frédéric Sultan éditions Les Liens qui libèrent, 2019
- Discours de Stockholm d'Elinor Ostrom en réception du Nobel d'économie 2009, préface de Benjamin Coriat C&N Éditions 2019
- Tous les articles sur les communs par Reporterre : <https://reporterre.net/Biens-communs>
- Bibliographie sur les communs par Pierre Thomé : [https://gpithome69.files.wordpress.com/2020/06/bibliographie\\_communs-ess.pdf](https://gpithome69.files.wordpress.com/2020/06/bibliographie_communs-ess.pdf)

# Revendiquer les communs, c'est défendre une rupture radicale

■ Le terme de communs, obscur pour certains, outil de lanque de bois pour d'autres, est plus que jamais concret pour celles et ceux qui revendiquent une rupture de l'ordre économique global et agissent ensemble pour faire de la gestion des ressources un enjeu majeur et partagé.

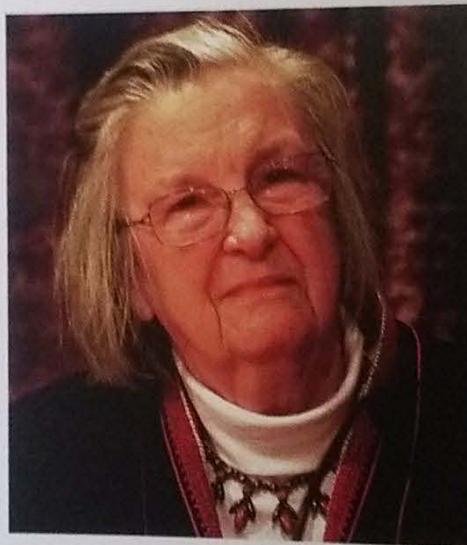
Par Benoît Prévost\*

**C**ommuns, biens communs, bien commun, la démultiplication des références à un collectif, un nous qui ferait sens pour penser un ensemble de biens, de services, d'actions, de manière de faire et de vivre est l'une des manifestations d'une remise en question de l'hyper-individualisme et de l'individualisation outrancière qui ont marqué les mutations de nos sociétés au cours d'une période plus ou moins longue suivant la perspective historique que l'on retient, mais associée quoi qu'il en soit, au néolibéralisme et à la marchandisation. Le succès du commun comme adjectif ou substantif est dû notamment à celui d'Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009, qui a permis la réactivation d'un vocabulaire jusque-là souvent marginalisé. Ce succès encourageant a aussi eu

de quoi inquiéter ceux qui, bien avant ce Nobel, défendaient un ensemble de valeurs liées au (x) commun (s). Ils ont pu craindre un dévoiement du (des) terme (s), comme trop souvent avec les buzzwords, ces mots soudainement consensuels qui se répandent rapidement dans le langage courant, du grand public jusqu'aux sphères institutionnelles: la plupart du temps très généraux, voire vagues, polysémiques, ils permettent de multiples interprétations soutenant des dialogues fondés sur la manipulation de concepts creux avec lesquels chacun est d'accord, sans forcément savoir de quoi il parle et surtout, de quoi parlent les autres. Les consensus ainsi fondés volent souvent en éclat dès qu'il s'agit de

donner un sens concret au concept, de passer du discours à l'action.

Plusieurs acceptions des termes conjuguent de manière plurielle le (s) commun (s), chacune ayant la particularité, fort heureusement, de porter sur des possibilités d'action concrète: une action s'inscrivant dans une dynamique innovante et alternative, en rupture avec les logiques dominantes incarnant l'individualisme et l'individualisation auxquels s'oppose (nt) le (s) commun (s). L'intérêt? Laisser planer le doute sur une définition générale pour s'appuyer sur les définitions pragmatiques des acteurs impliqués dans une transition écologique, sociale et solidaire. Cela fait surtout sens: c'est d'une démarche concrète et collective que peut naître le commun.



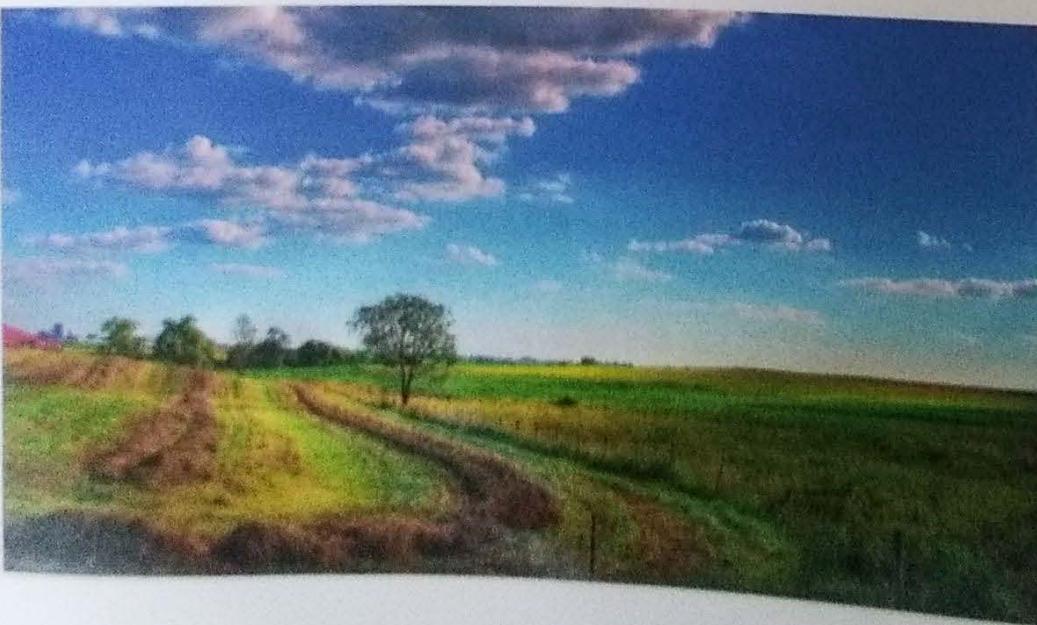
▲ Elinor Ostrom

**Avec des acteurs impliqués dans une transition écologique, sociale et solidaire, c'est d'une démarche concrète et collective que peut naître le commun**

## Une logique de naturalisation

Revenons plutôt sur les conditions historiques dans lesquelles le (s) commun (s) sont revenus sur le devant de la scène. Il y a nécessairement plusieurs lectures des processus historiques, et en particulier concernant l'histoire des idées: voici une interprétation du succès des «communs» en tant que reflet des dynamiques du néolibéralisme depuis les années 1960.

Les travaux d'Ostrom sont liés à la *Tragédie des communs* de Hardin en 1968: grossièrement les ressources naturelles laissées en libre accès sont surutilisées, gaspillées et finalement dilapidées, ce qui suppose d'en restreindre l'accès par un système rationnel de propriété. La thèse d'Hardin doit être saisie dans un contexte plus global. Dans les années 1960, elle correspond à une remise en question de l'intervention de l'État dans l'économie (en particulier à travers l'appropriation, la gestion et la production de biens publics), qui est d'abord portée par des élites économiques et sociales soucieuses de faire baisser les taux d'imposition élevés. Elle sera relayée et théorisée par de nombreux éco-





▲ La consommation de l'air, pollué ou non, ne peut pas (encore) être individualisée

nomistes dans différents registres, dont celui de la propriété.

L'analyse économique d'influence libérale n'a eu de cesse de soustraire l'économie aux influences de la morale et de la politique. Cette autonomisation de l'économie en tant qu'ensemble de pratiques et que science passe par une logique de «naturalisation» des faits économiques, afin de les rapprocher de ceux qu'étudient les sciences dites «dures» et ainsi, justifier d'une démarche scientifique rigoureuse, objective, et productrice de vérités universelles auxquelles l'ordre politique et l'ordre moral doivent s'adapter. La logique de naturalisation conduit ainsi à définir différents types de biens qui, en eux-mêmes, seraient porteurs de caractéristiques qui échappent à la volonté politique et morale.

### Comment classer les biens ?

Ces différentes natures sont déterminées par la possibilité d'individualiser à la fois la consommation et l'appropriation des biens et services en question.

**C'est autant l'absence de propriété que la propriété commune qui conduisent à la tragédie des communs**

Ainsi, manger une tomate est proprement individualisable dans le sens où celui qui mange la tomate exclut de fait les autres de cette consommation : nous ne pouvons pas être plusieurs à manger la même bouchée de tomate. En revanche, nous respirons tous, en même temps, le même air (pollué ou non) et seul un ensemble de restrictions extrêmement fortes des libertés individuelles pourraient nous empêcher de respirer cet air en accès libre, puisqu'aucun ne peut se l'approprier et exclure les autres de

son usage. La consommation d'une tomate est individualisable ; elle peut donc être appropriée privativement. La consommation de l'air ne peut être individualisée ; elle ne peut donc être appropriée privativement. Dans un cas, on parle de bien privé, dans l'autre de bien public. La science économique a constamment affiné ses classifications, notamment à partir des années 1970, à la suite des nombreux travaux sur la propriété : comment classer les biens, suivant qu'ils sont plus ou moins appropriables privativement ou non, suivant qu'on peut en exclure plus ou moins l'usage à certaines catégories d'agents, etc. ?

### Quid de la propriété ?

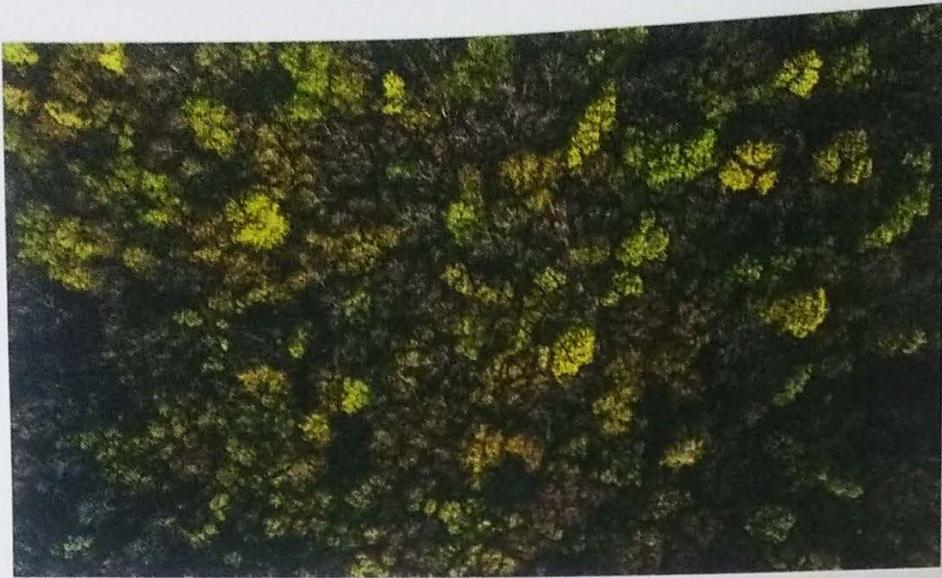
L'articulation est fondamentale entre d'une part, l'appropriation privée des biens et leur mise en marché (ce qui fait l'objet d'une propriété peut faire l'objet d'une transaction légitime) et d'autre part, leur mise en marché et leur gestion optimale, puisque l'objectif par la transaction, est d'obtenir le maximum de richesse à partir du bien en question. C'est l'appropriation privée qui, permettant la marchandisation, assure la gestion optimale des ressources disponibles : la recherche, par chacun, privativement, du maximum de richesse, garantit l'absence de gaspillage que l'on observe, d'après les économistes libéraux, lorsque l'appropriation fait défaut. L'appropriation privée permet que l'intérêt individuel soit le meilleur garant d'une utilisation optimale des ressources disponibles. Dans cette perspective, l'appropriation collective (par l'État par exemple) conduirait au même résultat que l'absence d'appropriation : une gestion commune, en reléguant l'intérêt individuel à rationaliser l'usage des ressources, conduit également au gaspillage et à l'inefficacité. D'une pierre deux coups : c'est autant l'absence de propriété (comme chez Hardin) que la propriété commune (chez les libéraux) qui

conduisent à la tragédie des communs pour laquelle la meilleure des solutions est donc la propriété privée individuelle et la marchandisation des ressources. Ce sont des raisonnements scientifiques supposés dégagés de jugements moraux ou politiques qui conduisent à établir les formes optimales de rationalisation de la propriété des ressources. Ces travaux sont au cœur de l'économie des droits de propriété qui a largement contribué à la rationalisation marchande du monde, le propre du néolibéralisme selon Dardot et Laval (*La nouvelle raison du monde*).

### La marchandisation fictive

Il existe également un autre niveau d'argument. De fait, les travaux sur la propriété comme découlant de la nature même des biens a pour conséquence essentielle (ou pour mobile) de désocialiser, de dépolitiser et de démoraliser la propriété, autrement dit, de se débarrasser de complexes débats animant depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle l'analyse économique. Longtemps, l'appropriation est passée par une justification morale reposant sur le travail : ce que chacun produit en déployant ses efforts et ses compétences est légitimement sa propriété. Mais un tel fondement moral à la propriété est problématique dans une économie qui, fondamentalement, accorde plus de richesses à ceux qui sont propriétaires... et ne travaillent pas. À ceux, en fait, dont la richesse s'accroît à l'aune de leur capacité à capter, justement, les fruits du travail des autres. C'est l'essence même de l'économie capitaliste, telle qu'elle est reconnue, non pas seulement par ses adversaires comme Marx, mais aussi par ses premiers défenseurs libéraux, comme Smith. La fiction de biens qui, par nature, seraient appropriables privativement grâce aux marchés est essentielle au libéralisme et au processus de marchandisation du monde : tout ce qui peut être transformé en marchandise doit l'être au nom de la nature des biens et d'une gestion efficace des ressources rares.

Il s'agit littéralement de soustraire progressivement au collectif ce qui peut lui être ôté, d'individualiser et de privatiser tout ce qui jusque-là était du domaine du commun et soumis à des questions morales et politiques débattues par le collectif. C'est la mécanique de la "marchandisation fictive" décrite par Marx au XIX<sup>e</sup> ou Polanyi au XX<sup>e</sup> siècle ; un processus dont le tour de force le plus décisif fut de faire de la terre une marchandise, privant ainsi les non-propriétaires de tout accès à leur alimentation autrement que par le marché et la vente de leur force de travail. L'appropriation privée et donc privative de la terre prend une tournure spécifique dans l'ordre marchand : au nom de la légitimité acquise par la monnaie comme droit d'accès à la propriété, elle réduit progressivement les espaces physiques où le droit, les règles informelles, la coutume et les communs pourraient garantir à chacun



© Kellereck from Pixabay

▲ Pour continuer l'activité économique et se libérer des contraintes liées au respect de l'environnement, certains mettent en place des droits à polluer ou des mécanismes de compensation de biodiversité...

la possibilité d'accéder à certaines ressources naturelles; dans le même temps, elle soumet la terre et ses ressources à la rationalité marchande, celle de l'efficacité productive évaluée au seul regard de la rentabilité économique: plus aucun critère moral, culturel ou politique ne vient s'interposer entre la soif de profit et ce qui est à la base même de l'existence humaine. Tel est le premier tour de passe-passe opéré par l'économie libérale.

### Les externalités

Le second concerne l'impact de nos activités individuelles sur la situation des autres, autrement dit, ce qu'on appelle les externalités. Celles-ci peuvent être négatives, comme la pollution: en produisant des biens, par exemple des vêtements qui vont satisfaire la demande et donc le "bien-être" d'une partie de la population, une entreprise peut générer une atteinte à l'environnement qui dégrade également le bien-être d'une autre partie de la population. Elles peuvent également être positives quand

un apiculteur par son activité permet à des abeilles de polliniser gratuitement les champs des paysans voisins. De nombreux problèmes apparaissent avec la découverte des externalités. Par exemple, comment inclure le coût d'une pollution dans le coût de fabrication de vêtements (solution économique)? Ou bien, faut-il interdire ou très sévèrement réglementer la production de vêtements à cause de la pollution qu'elle génère (solution juridique)? Ces problèmes se complexifient dès lors que les biens et services concernés par les externalités relèvent de la catégorie des "biens publics" ou "biens communs".

Par une série de truchements théoriques (fondés la plupart du temps sur des occultations au nom de l'abstraction et de la simplification propres à certains temps de la démarche scientifique), la science économique a cherché à faire des externalités, non pas la règle générale, mais l'exception. Et ce, pour démontrer que le marché est le meilleur moyen de gérer les externalités en supposant que les prix peuvent refléter

l'ensemble des coûts de production des biens et services, y compris l'ensemble des incidences liées à cette production. Il suffit par exemple de mettre en place un marché des droits à polluer pour régler le problème de la pollution... Encore une fois, le principe de base est assez simple: en donnant un prix, on induit une contrainte de coût qui donne conscience à l'utilisateur de la rareté d'une ressource et oblige ce dernier à réduire autant qu'il peut son usage. C'est bien encore et toujours le calcul individuel, basé sur des prix, qui est imposé comme solution pour régler des questions ayant pourtant des répercussions sur l'ensemble de la communauté des individus. Ces raisonnements ont été progressivement étendus à l'ensemble des questions environnementales à partir des années 1990, conduisant aujourd'hui à un nombre impressionnant de travaux universitaires et institutionnels sur le prix de la biodiversité, sous la forme de "capital naturel" ou de "services écosystémiques". Donner un prix à tout serait le meilleur moyen de donner de la valeur à tout.

**Revendiquer des communs, c'est soustraire des pans de notre vie à la rapacité du marché**

### Une communauté d'intérêts

De telles logiques nient l'ensemble des valeurs que nous pouvons attribuer aux ressources en les réduisant à une valeur marchande. Revendiquer des communs, c'est soustraire des pans de notre vie à la rapacité du marché en légitimant que la "valeur" est le résultat d'une construction commune. C'est remettre de la morale, de la culture et du politique là où il n'y a plus que l'intérêt mercantile. C'est défendre l'idée d'une communauté d'intérêts liée à notre appartenance à des groupes sociaux définis du local au global dont la survie dépend de l'usage de ressources rares que le marché n'a cessé de détruire au profit d'une minorité. C'est assumer l'interdépendance de nos choix en affirmant que chaque utilisation de ressources a un impact sur les autres maintenant et plus tard, ce qui implique des débats collectifs sur les principes de solidarité et de justice intra et intergénérationnelles. Revendiquer les communs, c'est défendre une rupture radicale à la fois dans l'ordre économique global et dans nos pratiques locales en faisant notamment de l'accès à la terre et aux ressources naturelles un enjeu moral, politique et culturel bien trop sérieux pour continuer à le laisser au libre jeu du marché ■

▼ L'apiculture, un exemple d'externalité positive



© Benystron

\*Benoit Prévost, Maître de conférences HDR en sciences économiques, directeur du Centre Universitaire du Guesclin, Université Montpellier III.

# « Monde d'après » : biorégions, communalisme et société écologique

■ Les communs sont aujourd'hui reconnus et adoptés par les acteurs de terrain, mais les bouleversements majeurs que nous connaissons (crise écologique, sanitaire, démocratique) demandent à ce que nous les inscrivions dans un projet de transformation sociale et écologique d'ensemble. Le cadre territorial des « biorégions » et l'organisation démocratique confédérale caractéristique du « communalisme » pourraient être à cet égard deux éléments indispensables.



▲ Fabrication de masques et visières par l'Afilab de Limoux pendant le confinement

Par Pierre Sauvêtre,  
Maître de conférences en sociologie,  
Université Paris Nanterre

Parmi toutes les tendances sociales qui se sont dégagées pendant le confinement lié à la crise du coronavirus, l'entraide a refait son apparition dans le vocabulaire quotidien : outre le dévouement central des soignants, mais aussi des éboueurs, des livreurs, des caissières, des agriculteurs et des enseignants, il y a eu la fabrication artisanale et les dons de masques, les logements prêtés aux soignants, l'entraide entre voisins pour aller faire des courses ou prendre des nouvelles des plus fragiles, les initiatives pour apporter de la nourriture aux sans-abri<sup>1</sup>. Une entraide qui a dû s'auto-organiser : banques alimentaires participatives, brigades de solidarité populaire, manufactures de masques autogérés<sup>2</sup>.

Au-delà, la contraction du commerce et des importations agricoles a mis en lumière la vulnérabilité des marchés globalisés et l'intérêt des solutions locales, directes et autonomes : on s'est aperçu de l'importance de l'agriculture urbaine pour les populations marginalisées<sup>3</sup>, tandis que les AMAP connaissaient un afflux de nouveaux usagers et que les coopératives d'habitants faisaient la preuve que l'isolement n'était pas la conséquence nécessaire du confinement<sup>4</sup>. Enfin, cette tendance à l'entraide s'inscrit dans une prise de conscience écologique renforcée, puisque la destruction de la

biodiversité est à l'origine de la multiplication des zoonoses.

## L'association intégrale des communs

Dans ce contexte, les communs, que l'on peut définir comme des lieux auto-institués d'activation d'usages partagés fonctionnant sur la base de l'auto-organisation et de l'autogouvernement – dont on trouve des exemples dans les jardins et potagers partagés, l'habitat participatif, les supermarchés coopératifs et les coopératives de production, les centres de santé, les écoles ou encore les lieux culturels autogérés – sont plus que jamais d'actualité afin d'institutionnaliser ces tendances à l'entraide, aux solutions locales, à l'auto-organisation et à l'autonomie.

**Les communs ne sont pas des communautés refermées sur elles-mêmes, mais des formes auto-organisées ouvertes sur la société**

Mais, parmi ceux qui reconnaissent l'importance des communs, bien des divergences de vues existent quant à l'étendue qu'il faut leur réserver dans la société, à la forme que doit prendre la transformation sociale qu'ils peuvent porter, et quant à la finalité collective qu'ils dessinent. Pour Ostrom, les communs n'ont jamais été envisagés

autrement que comme des îlots de communautés autosuffisantes destinés à pallier les défaillances des marchés et des systèmes étatiques. D'autres, comme Michel Bauwens, veulent s'appuyer sur un « État partenaire » pour impulser des communs. Or, s'il y a un enseignement de la crise du coronavirus, c'est qu'on ne peut pas compter sur les logiques institutionnelles du marché et de l'État et des mentalités qui leur sont liées pour configurer le « monde d'après » : les appels des entreprises à un moratoire sur les mesures environnementales et la tendance des États à une gestion toujours plus autoritaire et antidémocratique de la pandémie signalent que ces forces sont celles du « monde d'avant », et continueront de nous précipiter dans l'abîme.

La voie qui semble dès lors être praticable est de parvenir à une société écologique par la force de l'auto-organisation sociale et de l'association des communs entre eux. Les communs tels qu'ils s'institutionnalisent aujourd'hui ne sont pas des communautés refermées sur elles-mêmes, mais des formes auto-organisées ouvertes sur la société, des « communs sociaux ». Il est essentiel de reconnaître la double dimension de chaque commun : la dimension interne où le commun désigne la coparticipation à l'activité et la dimension externe où le commun renvoie au droit d'usage de tous ceux qui font partie de la société d'inscription du commun, laquelle excède la « communauté » des fournisseurs du bien ou du service. Cette différence de position entre fournisseurs et usagers

s'équilibre dans l'association des communs : par exemple, les usagers non-agriculteurs d'une AMAP qui y useront de leur droit à une alimentation saine peuvent être les gestionnaires d'une coopérative d'habitation où les agriculteurs de l'AMAP non gestionnaires useront de leur droit au logement. L'objectif de l'association des communs est de

**La biorégion n'est donc pas une entité objective, mais un mouvement de « réhabitation »**

parvenir à associer l'ensemble des droits d'usage (alimentation, logement, santé, éducation, culture, etc.) que la société des communs aura déterminé en s'autogouvernant démocratiquement<sup>5</sup>. C'est, dit autrement, la « coopération intégrale » à laquelle tendent certaines expérimentations contemporaines<sup>6</sup>. Elle ne relève pas de l'idéal d'une communauté de travailleurs polyvalents, mais de l'association d'une pluralité de communs dont les coparticipants partagent des usages sans faire partie d'une même communauté de vie.

### Communs biorégionaux et mouvement populaire confédéral

Mais à quelle échelle territoriale peut-on mettre en place cette association intégrale des communs ? Le concept de « biorégion » donne une

► Le Village Vertical à Villeurbanne



piste très intéressante à cet égard : il ne désigne pas seulement l'ensemble des caractéristiques climatologiques, géomorphologiques, animales et végétales d'un lieu, mais suivant l'article séminal de Berg et Dasmann, « l'ensemble des échanges équilibrés avec sa région d'accueil au travers de liens multiples entre les vies humaines, les autres entités vivantes et les processus de naturels de la planète – saisons, climats, cycles de l'eau – tels qu'ils apparaissent en cet endroit précis<sup>7</sup> de façon à assurer l'occupation socialement et écologiquement durable de ce lieu. La biorégion n'est donc pas une entité objective, mais un mouvement de « réhabitation ». C'est un processus social, inséparablement cognitif et politique, consistant en une « enquête collective sur le contenu et les limites du territoire habité »<sup>8</sup>, notamment par la méthode de la cartographie participative qui permet de se réappropriier le territoire contre la géographie des pouvoirs dominants, afin de déterminer quelles relations symbiotiques entre humains et non humains sont susceptibles d'établir *in situ* une société écologique.

Or les communs sont eux-mêmes des institutions qui, si elles se définissent par des relations de mise en commun réciproques entre coparticipants, incluent aussi la relation des coparticipants à un « lieu » ou à un territoire, c'est-à-dire à un composé de non-humains vis-à-vis desquels les relations de mise en commun peuvent être étendues, sauf à les considérer comme des « ressources », à la manière de l'ontologie dualiste et de l'économie standard<sup>9</sup>. Depuis ce point de vue d'« écologie sociale » sur les communs<sup>10</sup>, il devient possible de les envisager comme les diverses institutions assurant les droits d'usage essentiels dont l'association donnerait corps à l'économie biorégionale.

Cependant, l'assemblage des communs au sein d'une économie biorégionale ne pourrait s'accomplir sans faire face à des forces ennemies. Adopter le biorégionalisme en s'en remettant à l'horizon de l'« effondrement » est une illusion dépolitisante et surplombante qui enjambe la réflexion et les pratiques des forces d'auto-organisation démocratiques<sup>11</sup>. La contre-société écologique des communs biorégionaux ne saurait être portée que par un contre-mouvement politique de confédération des communes autonomes – communaliste, au-

delà des seules libertés municipales que réclament les municipalistes<sup>12</sup> – organisées autour des biotopions. Un mouvement politique populaire comme peut l'être celui des Gilets jaunes dont une partie réunie dans l'« Assemblée des assemblés » a adopté un horizon communaliste<sup>13</sup>. L'alliance des forces politiques populaires communalistes et des forces sociales auto-organisées des communs biorégionaux pourrait porter la société écologique du « monde d'après » ■

- 1- Mark Ivan du Roi, « Entre l'omnipotence des dogmes et l'énergie libérée de l'entraide, qui traversera le monde d'après ? », Basta!, 8 mai 2020.
- 2- « À Montreuil, l'auto-défense populaire contre le coronavirus », Reporterre, 7 mai 2020.
- 3- Entretien avec Flaminia Poddeu, « Il faut multiplier les expériences d'agriculture pirate en ville », Médiapart, 26 avril 2020.
- 4- Annabelle Grelier, « Covid 19 : les coopératives d'habitants plus fortes pendant le confinement », France Culture, 21 avril 2020.
- 5- Benoît Borris, Au-delà de la propriété. Pour une économie des communs, Paris, La Découverte, l'horizon des possibles, 2018.
- 6- Cf. Emmanuel Daniel, Rébellion et désobéissance. La coopérative intégrale catalane, HD ateliers Henri Dougier, Paris, 2016. Voir aussi l'expérience de la coopérative intégrale en Berry, <http://scinfolx.com/fr/emissions/274-cooperation-integrale-une-experience-de-desertion-et-de-resistance-collective-face-au-capitalisme>.
- 7- Peter Berg et Raymond Dasmann, « Réhabiter la Californie », tr. fr. M. Rollot, EcoRev, 2019/1, n°47, p. 73-84. Cf. Kirkpatrick Sale, L'art d'habiter la terre. La vision biorégionale, tr. fr. M. Rollot et A. Weil, Marseille, Wildproject, 2020. Je remercie Marc Schaffner pour cette référence.
- 8- Mathias Rollot, « Le biorégionalisme américain. Un outil pour repenser nos territoires », EcoRev, 2019/1, n°47, p. 87.
- 9- Ferhat Taylan, « La stratégie d'inséparabilité des collectifs humains des milieux naturels », in C. Laval, P. Sauvêtre, F. Taylan (dir.), L'alternative au commun, Paris, Hermann, 2019, p. 167-180. Cf. Lionel Maurel, « Accueillir les non-humains dans les communs », <https://scinfolx.com/2019/04/04/accueillir-les-non-humains-dans-les-communs-introduction/>, janvier 2019.
- 10- Cf. Murray Bookchin, L'écologie sociale. Pour la liberté au-delà de l'humain, tr. fr. M. Schaffner, Marseille, Wildproject, 2020.
- 11- Yves Cochet, Agnès Sinoi, Benoît Thévard, Biorégion 2050. L'Île-de-France après l'effondrement, <https://www.institutmomentum.org/wp-content/uploads/2019/11/LIDF-APRES-LEFFONDREMENT-WEB.pdf>.
- 12- Cf. Pierre Sauvêtre, « Prendre les mains ou légitimer les communs ? Municipales, municipalisme et communalisme », AOC, 12 mars 2020, <https://aoc.media/analyse/2020/03/11/prendre-les-mains-ou-federer-les-communes-municipales-municipalisme-et-communalisme/>.
- 13- Cf. Laurent Jeanpierre, In Cirum. Les leçons politiques des rond-points, Paris, La Découverte, 2018.

► Assemblée générale de la Coopérative intégrale catalane à Barcelone

